

Fiche Action

Véhicules propres



Contexte

La pollution atmosphérique est due à la combustion de matières fossiles pour les transports de personnes et de marchandises.

La pollution entraîne des effets néfastes sur la santé, en ville notamment, où les concentrations sont les plus importantes.

Les transports contribuent pour près de 27% aux émissions de gaz à effet de serre en France

(source: Institut Français de l'ENvironnement IFEN)

Enjeux/Intérêts

Environnement

Économie de pétrole

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Réduction des consommations

Économie

Baisse des coûts liés à la consommation

Social

Sensibilisation aux problèmes de pollution

Eco responsabilité de la commune



Objectifs

La signature du protocole de Kyoto en 1997 a fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que la France s'est engagée à respecter.

La commune de Fenouillet souhaite participer à cet engagement et réduire son empreinte écologique en diminuant notamment les émissions de GES.

Descriptif de l'opération

A l'occasion de l'échéance des contrats de locations des véhicules utilisés par les services techniques, les élus et les agents, la municipalité a décidé de faire l'acquisition de véhicules plus propres et de renouveler ses contrats avec des véhicules fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicule (GNV).

Suite à une étude économique concernant la viabilité du projet, il s'avère que le retour sur investissement est court (de l'ordre de 5 ans). En fait, un véhicule GNV consomme entre 10 et 20% de plus qu'en mode essence mais le prix du combustible est réduit de moitié, ce qui permet de réaliser des économies.

Les classes énergétiques des véhicules selon les données fournies par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) placent nos véhicules à 133g de CO₂/Km (Classe C). Ce qui, compte tenu de la taille des véhicules, est satisfaisant.

Afin d'être autonome, une station de remplissage a été installée sur la commune pour les services municipaux. Les déplacements vers la seule station existante, à Purpan, distante de plus de 10km, sont ainsi évités.

En conséquence, Le remplissage des véhicules est fait, sur place, par les agents du service technique, ce qui permet de rouler le moins souvent possible à l'essence.

Aujourd'hui, 7 véhicules municipaux roulent au GNV, soit 44% du parc d'automobiles, hors matériels agricoles ou de levage.

Repères et chiffres

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les allergies dues à la pollution sont devenues un véritable problème de santé publique.

Près de 30% de la population est aujourd'hui atteinte de problèmes respiratoires contre 3,8% en 1968.

13 millions de morts à travers le monde sont dus à la pollution selon une étude de l'OMS de 2007¹.

Concernant les déplacements :



- Prenez le bus le plus souvent possible.
- Lors de l'achat d'un véhicule neuf, pensez à la prime à la casse et au bonus pour les véhicules qui polluent peu.
- Il existe plusieurs sites de co-voiturage sur internet où l'on partage frais, convivialité et pollution.



- Evitez de prendre votre voiture seul(e) surtout si vous pouvez l'éviter facilement (bus, métro, vélo, pied...)

Quelques liens pour aller plus loin...

Consultez la rubrique économies d'énergie sur le site de l'ADEME:

<http://www2.ademe.fr>

Inscrivez vous sur des sites de co-voiturage sur internet:

<http://www.covoiturage.fr/> et <http://www.123envoiture.com/> sont les deux principaux sites mais il en existe d'autres.

¹ <http://www.who.int/mediacentre/news/notes/2007/np20/fr/index.html>